

CHAPITRE 4 –COMBINÉ JEUNES

§ 1. Nature des épreuves

Le combiné a pour but de développer les compétences techniques, la pluridisciplinarité, l'esprit sportif. Cette discipline se déroule dans un esprit d'apprentissage, de pédagogie et convivialité.

Un combiné comporte 2 épreuves (une le matin, l'autre l'après-midi).

Les disciplines sont :

- le cross country
- la descente
- le trial
- l'orientation

Les concurrents doivent effectuer les épreuves de la journée avec le même vélo (marquage à l'inscription).

Seuls les pneus et les pédales peuvent être changés.

Les catégories admises (garçons et filles) sont :

- les pupilles
- les benjamins
- les minimes
- les cadets.

Les moyens de sécurité à mettre en place sont identiques aux moyens utilisés sur les épreuves adultes.

§ 2. TRIAL, Maniabilité

Le VTT Trial ne doit pas mettre le jeune vététiste en échec, bien au contraire, il faut l'encourager à travailler cette discipline.

Seules les pédales plates sont autorisées pour cette épreuve

L'évolution VTT Trial s'effectue sur un atelier de pratique appelé :

Zone (au nombre de **quatre**)

Chaque zone est partagée en **cinq segments**

Chaque segment a une difficulté à franchir sans poser le pied par terre et rapporte 1 point.

1 point : pour être passé intégralement sans pénalité

0 point : pour avoir posé 1 ou plusieurs pieds ou simple chute

Chaque zone est matérialisée par une pancarte de grande dimension.

Carton de pointage

Le carton de pointage du candidat (fourni par l'organisateur) indiquant son passage dans les zones, carton sur lequel est noté le score réalisé dans chaque zone.

NOM :	PRENOM :
N° :	
CATEGORIE :	
TRIAL	

ZONE	1	2	3	4	<u>SCORE REALISE</u>
SCORE					/ 20

VISA du Commissaire de Zone					<u>Temps zone chronométrée</u>
--	--	--	--	--	------------------------------------

Ce carton doit être remis à la fin de l'épreuve à l'organisateur. La perte du carton entraîne des pénalités : les points du dernier classé dans la catégorie, moins 1 point.

La gestion de ce carton est du ressort exclusif du concurrent.

Classement de l'épreuve (voir tableau type : 1^{er} = 100 points, 2^{ème} = 85 points)

Types de parcours et esprit de l'épreuve

Ils doivent être adaptés en fonction des capacités des groupes, et développer chez l'enfant une confiance en lui, pour lui permettre le passage aisé des difficultés relatives. Les Benjamins, Minimes filles et Cadettes effectuent le parcours de la catégorie inférieure. En cas d'erreur de zone, aucun point n'est attribué pour la zone considérée.

Les difficultés sont graduelles dans les zones, en évitant par exemple de commencer une zone par un segment trop difficile, ce qui a pour effet de mettre le concurrent en situation d'échec dès le début de l'épreuve.

Elles peuvent être composées par de l'artificiel stabilisé : palettes, rondins etc.... tracées sur un terrain stable, se dégradant le moins possible après le passage des concurrents.

Entrée de Zone et de Segment

Il est interdit de tenir le coureur par la selle afin de l'équilibrer avant le départ et à l'entrée de Zone ou du segment.

On est entré dans la Zone ou le segment lorsque l'axe de la roue avant franchit la ligne de départ.

On est sorti du segment ou de la Zone lorsque l'axe de la roue avant franchit la ligne d'arrivée.

Appui Appui = partie du corps ou du cycle.

Néanmoins, le fait de toucher un arbre, un rocher ou un autre obstacle avec une partie du corps ou du cycle sans qu'il y ait arrêt de la progression, ne donne pas lieu à un échec sur le segment.

Par contre si cet appui permet de retrouver un équilibre compromis, il est pénalisé par un échec sur le segment concerné.

Rubalise

Le concurrent peut pousser la rubalise, si le concurrent casse ou dépasse la rubalise il y a échec sur le segment.

Le fait de passer la roue avant ou arrière au-dessus d'une limite de Zone sans toucher le sol n'est pas considéré comme une sortie de limite de Zone.

Echec

En cas d'échec sur un segment : le coureur reprend sur le segment suivant avant la limite d'entrée de ce segment. Il dispose de 15 secondes pour repartir sans aide extérieure.

Réclamation

Le commissaire de Zone est seul juge, aucune contestation n'est prise en compte en cours d'épreuve.

Zone chronométrée

Le temps du concurrent est pris : Axe de roue avant sur la ligne d'entrée de Zone du 1^{er} segment balisé au sol par marquage et après passage de l'axe de roue avant sur la ligne d'arrivée du 5^{ème} segment, sans interruption du chronomètre.

Reconnaissance des zones

A pied uniquement. Temps imparti : 5 minutes.

Incident mécanique

En cas d'incident mécanique, bris de matériel, crevaison durant le passage sur les Zones, le concurrent repart après réparation (assistance autorisée) au début du segment suivant où a eu lieu l'incident. Cette réparation doit s'effectuer au plus tard dans les 5 minutes après le passage du dernier concurrent. Dans la zone chronométrée, le temps attribué est le plus mauvais temps de la catégorie plus 1 seconde.

Classement

Il prend tout d'abord en compte le nombre de points réalisés sur les 4 Zones, soit 20 segments. En cas d'ex-æquo, les concurrents sont départagés par les points de la zone chronométrée, si l'égalité persiste, par le temps réalisé dans cette même zone. Ce classement donne lieu à des points conformément à la grille.

IMPORTANT : L'arbitre désigné sur l'épreuve conserve une copie des cartons de pointage et les fiches de zones ainsi que le classement final du Combiné.

§ 3. CROSS COUNTRY

LE PARCOURS

Le parcours doit présenter une variété de terrain capable de mettre en valeur les qualités techniques des jeunes vététistes.

Le circuit fermé sera composé d'une boucle d'une distance de 3 à 5 Km, la dénivelée ainsi que le nombre de tours sera adapté au niveau des catégories. Compte tenu des différences d'âge (de 9 à 16 ans), les parcours de type "petite" et "grande boucle" qui permettent une adaptation en temps et en difficultés sont à privilégier.

DEPART

La grille de départ prend en compte le classement provisoire en cours dans l'année des combinés. Lors de la première épreuve de cross country, la grille de départ sera établie en fonction soit du classement du combiné précédent, soit du classement de l'année précédente dans la catégorie. Les filles sont intercalées dans chaque ligne. L'arbitre reste seul juge et sa décision est souveraine.

CLASSEMENT

Le classement donne lieu à une attribution de points conformément à la grille à 100 points.

EQUIPEMENT

Le port d'un casque rigide, jugulaire attachée, et gants longs sont obligatoires.

§ 6. CLASSEMENT FINAL DU COMBINE

Les classements sont communiqués à la fin des 2 épreuves de la journée. Il n'y a pas de remise de prix par discipline mais seul le classement combiné final donne lieu à récompense.

L'attribution des points se fait sur la grille à 100 points.

Dans le cas de concurrents ex-æquo, ils sont départagés par l'addition de leurs places dans les épreuves.

Grille à 100 points pour classements XC, DH, COMBINE

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	11	60	21	50	31	40
2	85	12	59	22	49	32	39
3	75	13	58	23	48	33	38
4	70	14	57	24	47	34	37
5	68	15	56	25	46	35	36
6	66	16	55	26	45	36	35
7	64	17	54	27	44	37	34
8	63	18	53	28	43	38	33
9	62	19	52	29	42	39	32
10	61	20	51	30	41	40	31